

**République Démocratique du Congo**  
**Projet de Stabilisation et de Relèvement de l'Est de la RDC**



**Coordination Générale**  
**Bunia / Ituri**

**Termes de Référence pour Recrutement d'une firme pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction de 46 IDB dans la Province de l'Ituri dans le cadre de la mise en œuvre du Projet STAR Est**

<b>Mission</b>	Le suivi, la surveillance et contrôle des chantiers de construction de 46 infrastructures communautaires de base (IDB) sous la gestion de la Coordination Générale du Projet STAE Est
<b>Lieu d'exécution</b>	Province de l'Ituri .

## **I. CONTEXTE DU PROJET**

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a reçu un crédit d'un montant de 0 millions dollars américains (US\$) de l'Association Internationale de Développement (IDA) au titre de Financement du Projet de Stabilisation et Relèvement de l'Est de la RDC, en sigle « STAR-Est, le Projet ». A ce financement après la restructuration du projet, s'ajoute un montant additionnel de 50 millions de dollars américains pour la mise en œuvre de la nouvelle composante de Prévention et réponse à la violence basée sur le genre (VBG) et autonomisation des femmes vulnérables.

La justification économique du projet est basée sur les éléments suivants : la nécessité de jeter les bases d'un relèvement à plus long terme en créant une plate-forme de projet décentralisée de "stabilisation", intégrée dans l'administration provinciale, combinée au renforcement des systèmes de gestion des finances publiques afin que les recettes de l'État puissent garantir la pérennité de l'action.

Le projet améliorera l'accès aux infrastructures socio-économiques de base pour environ 3,3 millions de personnes résidant dans quelque 880 communautés, et soutiendra directement les moyens de subsistance d'environ 120.000 personnes. Le projet décrit deux groupes de bénéficiaires clés : (i) les communautés vulnérables et (ii) Communautés associées à des groupes désarmés. Ces communautés comprendront des participants de la P-DDRCS, y compris

des combattants désarmés et des membres des communautés dans lesquelles ils vivent ou dans lesquelles ils retournent. Elles seront identifiées dans le cadre d'un processus de paix mené par le gouvernement central/P-DDRCS en association avec les administrations provinciales.

L'objectif de développement du Projet de Stabilisation et Relèvement à l'Est de la République Démocratique du Congo (STAR-Est) est de : (i) améliorer l'accès aux infrastructures socio-économiques communautaires de base résilientes au climat, (ii) améliorer la réinsertion socio-économique et la résilience des individus associés aux groupes désarmés dans leurs communautés et soutenir les membres vulnérables de la communauté, et (iii) renforcer les administrations dans certaines provinces.

Le STAR-Est s'articule autour de six composantes suivantes :

<b>Composante 1 : Stabilisation communautaire (75 millions de dollars US) :</b>	
<b>Sous composante 1.1</b>	Facilitation et renforcement des capacités pour la planification communautaire participative (20 millions de dollars US)
<b>Sous-composante 1.2</b>	Investissements dans les infrastructures sociales et économiques communautaires (130 millions de dollars US)
<b>Composante 2 : Réintégration à base communautaire (135 millions de dollars US)</b>	
<b>Sous composante 2.1</b>	Travaux publics à Haute Intensité de Main-d'œuvre (THIMO)
<b>Sous-composante 2.2</b>	Subventions en espèces pour les activités génératrices des revenus (AGR)
<b>Sous composante 2.3</b>	Soutien psychosocial
<b>Composante 3 : Renforcement des institutions axé sur l'augmentation des revenus (20 millions de dollars US)</b>	
<b>Sous-composante 3.1</b>	Renforcement de la collecte des revenus générés en interne
<b>Sous-composante 3.2</b>	Amélioration de la gestion budgétaire et comptable
<b>Sous-composante 3.3</b>	Accroissement de la transparence et la responsabilité dans la gestion des ressources de la province
<b>Composante 4 : Gestion du projet, assistance technique et recherche (20 millions de dollars us)</b>	
<b>Sous-composante 4.1</b>	Gestion du projet
<b>Sous-composante 4.2</b>	Assistance technique
<b>Sous-composante 4.3</b>	Recherche et apprentissage
<b>Composante 5 : Contingence d'intervention d'urgence (CERC) (0 million de dollars US)</b>	
<b>Composante 6 : Prévention et réponse à la violence basée sur le genre (VBG), incluant l'abus et exploitation sexuelle (EAS), le harcèlement sexuel (HS) ainsi que l'autonomisation des femmes vulnérables (50 millions de dollars)</b>	
<b>Sous-composante 6.1</b>	Prévention de la violence basée sur le genre et appui intégré pour les survivantes (et survivants) et autres femmes vulnérables au niveau communautaire
<b>Sous-composante 6.2</b>	Réponse à la Violence Basée sur le Genre
<b>Sous-composante 6.3</b>	Réinsertion socio-économique des survivantes de VBG et autonomisation des femmes vulnérables au sein de leurs communautés.
<b>Sous-composante 6.4</b>	Soutien à la vulgarisation des politiques et lois et la capacitation des institutions de l'Etat (Ministère du genre de la famille et de l'enfant, FONARV, Bureau de la conseillère du chef de l'Etat en charge de la jeunesse et du recrutement de l'enfant)

Le gouvernement de la République Démocratique du Congo, se propose d'utiliser une partie des fonds pour recruter un consultant bureau contrôle pour assurer la surveillance et le contrôle des travaux de construction de 46 infrastructures communautaires de Base dans la province de l'Ituri .

Les présents termes de référence sont élaborés en vue de recruter un Bureau d'Études national, pour le suivi, la surveillance et contrôle des chantiers de construction de 46 infrastructures communautaires de base sous la gestion de la Coordination Générale du Projet STAR Est.

L'objet de la mission est d'assurer la surveillance et le contrôle des travaux de construction des 46 IDB sous la supervision de l'expert des infrastructures du projet STAR Est (STHIMO) , en collaboration avec les Assistants aux Infrastructures basés en province.

## II. DEFIS

- La mise en œuvre porte sur 46 chantiers des infrastructures ; Ecoles, Centres de Santé et forages d'eau, salles polyvalentes, marchés ruraux.
- Les Chantiers nécessitent un contrôle et une surveillance en permanence avec un rythme de mise en œuvre soutenu pour **atteindre les objectifs du projet pendant la période du Projet ;**
- **Les chantiers sont localisés à de grande distance les uns des autres, pour assurer une surveillance en permanence, un DPO doit être affecté à chaque chantier ;**
- Les chantiers sont éparpillés dans l'ensemble des deux territoires :

1. Mambasa
2. Mahagi

- Les travaux doivent se faire sous la supervision des **Comités Locaux de Développement** (CLD) et en bonne entente avec les autres autorités locales et les services publics spécialisés.

## III. MANDAT DU CONSULTANTFIRME CHARGE DE CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES

- Analyser et vérifier la conformité des documents techniques de base disponibles pour la construction des infrastructures communautaires de base (devis quantitatif et estimatif, plans architecturaux et coupes détaillées) sur terrain, le cas éventuel proposer des amendements au Projet STAR Est .

N.B : Aucune modification ne pourra intervenir sans l'acceptation du Projet STAR Est.

- Organiser et présider la réunion de démarrage et les réunions hebdomadaires de chantier et rédiger les procès-verbaux de celles-ci ;
- Veiller à la tenue des divers documents de Chantier par les entreprises ;
- Contrôler et approuver l'implantation de l'ouvrage effectuée par l'entreprise ;
- Contrôler et approuver la qualité des matériaux livrés au chantier et suivre leurs mises en œuvre ;
- Veiller à l'exécution des travaux suivant les règles de l'art et vérifier que les quantités exécutées sont conformes aux bordereaux ;

- Analyser toute solution technique alternative de l'entreprise en vue de résoudre un problème nouveau et requérir l'avis du Projet STAR Est ;
- Suivre l'exécution du Plan de Gestion Environnementale et Sociale élaboré par l'entreprise et veiller à l'application des mesures d'atténuation des impacts négatifs lors de l'exécution des travaux ;
- Veiller au respect des prescriptions environnementales et sociales du DAO par les entrepreneurs ;
- Faire respecter le planning des travaux ;
- Signer conjointement avec l'entrepreneur les attachements journaliers (DPO) ;
- Certifier les décomptes partiels des travaux et les factures de l'entreprise, avant leur acceptation par le projet STAR Est ;
- Organiser avec le projet STAR Est les réceptions provisoires et définitives des ouvrages ;
- Transmettre mensuellement au projet STAR Est un rapport donnant un état des lieux du chantier, notamment l'évolution de l'exécution physique des travaux ;
- Elaborer un rapport de clôture du chantier, celui-ci devra relever les travaux exécutés, les différents paiements des entreprises, la situation de la main d'œuvre utilisée, les plans de recollement éventuels etc.
- Effectuer toute autre tâche en rapport avec la mission du consultant à la demande du projet STAR Est ou à l'initiative du consultant qui serait bénéfique au Client, en étroite concertation avec lui ;
- Proposer l'arrêt des travaux au client en cas de graves malfaçons ;
- Former aux techniques d'entretien élémentaire, deux ou trois personnes désignées par les bénéficiaires (entendu communauté de base) ;
- Donner des conseils techniques à la CLD ou à l'Entrepreneur en fonction des besoins ;
- Faire mettre en pratique les mesures de protection environnementales, sociales et des aspects liés aux VBG ;
- Assurer les activités de suivi et évaluation liées à l'évolution des travaux de construction des IDB pour permettre un suivi à distance dans GEMS.

## **1. Rapports attendus du Consultant et calendrier**

Le Consultant est appelé à établir les rapports suivants :

### 2.1. Un rapport mensuel

A chaque fin du mois, le consultant devra présenter au Projet STAR Est un rapport technique reprenant les éléments suivants :

- L'état d'avancement physique des travaux comparé au planning prévisionnel du chantier ;
- La situation des paiements effectués en faveur de l'entreprise avec décomptes et attachements des chantiers en annexe ;
- Les PV des réunions des chantiers tenus ou ceux liés à tout autre évènement ;
- Les problèmes rencontrés et les mesures prises pour les résoudre ;
- La situation d'approvisionnement du chantier et le mouvement des matériaux ;
- Le rapport du suivi environnemental et social du chantier ;
- Le rapport du mouvement de la main d'œuvre et la situation des paiements de celle-ci ;
- La projection des travaux avenir (mise à jour du planning des travaux).

### 2.2. Les rapports des réceptions des travaux

Le consultant établira un rapport au moment de la réception provisoire et un autre au moment de la réception définitive.

Chacun devra comprendre :

- L'état comparatif entre les travaux prévus et ceux travaux réalisés ;
- La conformité des ouvrages réalisés au plan prévu ;
- La liste des réserves émises et la périodicité pour leurs corrections ;
- Les recommandations générales ;
- Le PV de la réception technique préalable à la réception provisoire ou à la réception définitive
- La conformité de l'ouvrage sur le plan environnemental et social (PV de l'état des lieux environnemental du site avant et après travaux avec photo en appui).

### 2.3. Le rapport de clôture de la mission

Celui-ci sera la synthèse des rapports décrits ci-dessus : il devra relever :

- Les travaux exécutés ;
- Les différents paiements de l'entreprise ;
- La situation de la main d'œuvre utilisée et les paiements de celle-ci ;
- L'état d'exécution du PGES et des prescriptions environnementales et sociales du DAO;
- Les plans de recollement éventuels ;
- Les conditions d'exécution des travaux etc.

### **III. PROFIL DU CONSULTANT**

#### **1.1. Profil du Consultant**

- Être un Bureau d'Etude agréé au Ministère des Travaux Publics et Infrastructures ;
- Être en règle vis-à-vis de la législation congolaise (documents administratifs, attestation de la cotisation sociale à jour, attestation fiscale à jour)
- Disposer d'un siège permanent ou être capable d'en établir au site où le Bureau sera appelé à œuvrer,
- Avoir réaliser au moins cinq missions en qualité bureau d'études ou de contrôle des travaux d'infrastructure lors des 10 dernières années. ;
- Avoir réalisé au moins trois missions de contrôle et de surveillance des travaux d'aumoins 10 infrastructures communautaires pour chaque mission.
- 

#### **1.2. Personnel du Consultant**

L'équipe du consultant sera constituée au minimum des experts suivants :

- Un Chef de mission, superviseur principal des actions à mener de niveau ingénieur civil ou ingénieur BTP (B+5) ayant au moins quinze années d'expériences professionnels dans la conduite de projets d'infrastructures de base. Il doit avoir réalisé en tant qu'expert principal au moins cinq missions dans la supervision d'au moins 10 infrastructures communautaires de base.
- Quatre superviseurs, soit un superviseur par territoire de niveau ingénieur civil ou ingénieur BTP (B+5) ayant au moins 10 années d'expériences professionnels dans la conduite de projets des infrastructures de base. Il doit avoir réalisé au moins trois missions dans la supervision d'au moins 5 infrastructures communautaires de base.
- Quarante et six (46) Délégué à Pied d'œuvre (DPO) , soit un DPO par infrastructure (chantier) de niveau ingénieur civil ou ingénieur BTP (B+5) ayant au moins 5 années d'expériences professionnels dans la conduite de travaux des infrastructures de base. Il doit avoir réalisé au moins trois missions similaires en qualité de DPO.
- Quatre points focaux environnementale sociale et prévention des VBG, soit un PFES-VGB par territoire.
- Quatre experts en suivi et évaluation, soit un expert par territoire, de niveau B+5 en gestion des projets ayant au moins 8 années d'expériences professionnels en suivi et évaluation des projets de développement. Il doit avoir réalisé au moins 5 missions similaires en qualité d'expert en S&E des projets d'infrastructures.

- N.B: Le personnel sera ajusté en conséquence en cas de souscription pour plusieurs lots.

Tous les experts doivent :

- Jouir d'une bonne réputation ;
- Avoir une bonne connaissance des logiciels informatiques de base (Word, Excel, Powerpoint...). Spécifiquement pour les experts en suivi et évaluation, avoir une bonne connaissance de kobotoolbox et d'autres applications de collecte des données mobiles

#### **IV. DUREE DE LA MISSION**

- La durée de la mission sera de 7 mois augmentée éventuellement de la durée des avenants éventuels, qui ne pourra en aucun cas dépasser 45 jours.

#### **V. SERVICES A FOURNIR PAR LE PROJET STAR EST**

Le projet STAR Est mettra à la disposition du Bureau d'Etudes :

- Les prescriptions techniques ;
- Les plans des ouvrages et les bordereaux quantitatifs y afférents ;
- Les formats de certains documents types ( modèle des PV des réceptions etc.) ;
- Le modèle des décomptes, les attachements, les journaux de chantier ;
- Une copie du contrat des entrepreneurs relatif aux de travaux à contrôler ;
- Les facilitations d'accès aux sites de travaux ;
- Un modèle de rapport environnemental à produire par l'entrepreneur.

#### **VI. RESULTATS ESCMP TES**

Dans le 6 mois du projet :

- 46 Infrastructures (Ecole, centre de santé, eau et assainissement, salle polyvalente et marché rural ) Suivie, construites dans le respect de règles de l'art, achevée et réceptionnée dans le délai.
- Tous les rapports mensuels sont approuvés par l'Expert Infrastructure via l'AS-TIC.

## **VII. SUPERVISION HIERARCHIQUE**

Placé sous l'autorité institutionnelle du Coordonnateur Général , l'Expert Infrastructure (STHIMO) supervise et évalue les performances du Consultant firme avec appui de l'AS-TIC. Le Consultant firme travaillera en étroite collaboration avec les autres experts du Projet, en particulier l'AS-TIC, le SSSE-VGB et l'Assistant en Suivi évaluation , ainsi que les personnels de la Coordination Provinciale .

## **VIII. LIEU DE TRAVAIL**

Le lieu de travail du Consultant est le site de travail avec des missions à la fin du mois vers la Coordination Provinciale pour le dépôt de son rapport de mission de contrôle et surveillance ou en cas de besoin dans les diverses circonstances.

## **IX. OBLIGATIONS DU CONTRACTUEL EN MATIÈRE D'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS**

Le Consultant s'engage à fournir tous les rapports professionnels requis et dans le timing imparti, conformément aux normes professionnelles et déontologiques les plus exigeantes.

A ce titre, les principaux rapports attendus de lui se déclinent de la manière suivante : (i) les rapports ponctuels et les (ii) rapports périodiques.

<b>N°</b>	<b>Type de rapport</b>	<b>Période</b>	<b>Destinataire</b>	<b>Délai de transmission</b>
1	<b>Circonstanciel</b> Compte rendu Rapport de mission de contrôle Autre événement	Ponctuelle	AS-TIC et STHIMO	24 h après la fin de l'activité ou circonstance
2	<b>Rapport de suivi hebdo :</b> Suivi des travaux hebdomadaire.	Semaine	AS-TIC et STHIMO	1 jour
3	<b>Mensuel :</b> Contrôle et surveillance des travaux (Quantité et qualité de travail, état d'avancement physique et financier mensuel)	Mois 1 à 6 <sup>1</sup>	AS-CTIC et STHIMO	Au plus tard le 5 <sup>ème</sup> jour de chaque mois
7	<b>Rapport final (RF) :</b> Synthèse agrégée de tous les résultats atteints pendant les six (6) mois	6 <sup>ème</sup> mois	AS-CTIC et STHIMO	Au plus tard le 10 <sup>ème</sup> jour après la réception provisoire des travaux.

X. **PROCESSUS DE SELECTION**

Le consultant(cabinet) sera recruté par la méthode de la méthode de **Sélection Basée sur la Qualité et Coût (QBSC)** conformément à la Nouvelle Règlementation de passation des marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), **Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et février 2025.**